

Comment fait on appel à la cour de cassation?

Par **LaureenMT**, le **22/09/2015** à **18:44**

Bonjour ! Je suis toute nouvelle ici et ceci est mon premier message, je vous remercie donc de votre compréhension si jamais je ne suis pas dans le bon forum, ou si la question a déjà été posée (je ne l'ai cependant pas trouvée avec l'outil de recherche).

Voici donc ma question :

On étudie souvent les décisions de la cour de cassation, mais celles-ci reprennent les arrêts rendus par diverses cours d'appel. Comment l'appelant passe-t-il donc de la cour d'appel par la cour de cassation ? Autrement dit comment faire un pourvoi ("faire" n'est sûrement pas le terme approprié)?

Merci d'avance et bonne soirée :) !

Par **Emillac**, le **22/09/2015** à **19:38**

Bonjour,

Et pourquoi ne pas vous abreuver aux meilleures sources ?

https://www.courdecassation.fr/informations_services_6/charte_justiciable_2544/procedure_service_25

Ce qui donne :

[citation]*Le pourvoi en cassation : une procédure au service du droit et des justiciables*

Introduction

2.1 Quelles sont les décisions que vous pouvez contester devant la Cour de cassation ?

2.2 Comment former un pourvoi, si vous contestez un jugement qui relève de la matière civile ?

2.3 Comment former un pourvoi, si vous contestez un jugement qui relève de la matière pénale ?[/citation]

Et suivre les liens...